FONDATIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

PRIX MONTYON

L'Académie a décerné :

Un prix de deux mille cinq cents francs.

A l'abbé Béraud, à Blanzy, Saône-et-Loire.

Un prix de deux mille francs:

A Marie, Louise, à Condé-sur-Noireau, Calvados:

Un prix de mille francs:

A la dame veuve Pirouelle, à Sens, Yonne.

Vingt-deux médailles de cinq cents francs :

A Carry, Joséphine, à Chamesol, Doubs;

A Busson, Rosalie, au Puy, Haute-Loire;

A la dame veuve Emilien Nurbel, à Saint-Louis, Île de la Réunion;

A Ferrand, Marie, à Saint-Vivien, Gironde;

Aux époux Ferlier, à Villers-au-Flos, Pas-de-Calais;

Aux époux Gonthier-Delamotte, à Haplincourt, Pas-de-Calais;

A BARD, Stéphanie, à Lyon, Rhône;

A Ballion, Annette, à Dijon, Côte-d'Or;

A Boulot, Anna, à Guéret, Creuse;

25

- A RAFFRAY, Jeanne-Marie, à Saint-Servan, Ille-et-Vilaine;
- A Selves, Jeanne, à Vidaillac, Lot;
- A LACAMPAGNE, Marie, à Lasseube, Basses-Pyrénées;
- A Renaud, Marie, aux Mesnuls, Seine-et-Oise;
- A Commeau, Pierrette, à Beaune, Côte-d'Or:
- A LAINÉ, Marie, à Ménil-Hubert-sur-Orne, Orne;
- A VAVASSEUR, Alphonsine-Exglantine, à Caen, Calvados;
- A Louis-Jean, Apolline, à Saint-Pierre, Martinique;
- A Josse, Pauline, à Saint-Senier de Beuvron, Manche;
- A Lécuyer, Eugénie, à Montbrehain, Aisne.
- A Guinchant, Henriette-Auber, rue de La Boétie, 92, à Paris;
 - A Bresson, Christine, à Dijon, Côte-d'Or;

DON d'une somme de deux mille francs fait à l'Académie par une Anonyme, pour qu'elle soit adjointe au concours Montyon et employée à récompenser des actes de vertu.

L'Académie a décerné quatre médailles de cinq cents francs :

- A CLERGÉ, Marie, à Godoncourt, Vosges;
- A FAIVRE, Amédée, boulevard de Clichy, nº 134, à Paris;
- A la dame Gillot, à Montchelnot, Nièvre;
- A la dame Fressinet, à Waly, Meuse.

PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné aux époux Joyaux, à La Frette, Seine-et-Oise.

PRIX MARIE LASNE.

Ces médailles, de la valeur de trois cents francs, sont attribuées:

- A MILLIOZ, Julie, à Albens, Savoie;
- A VAUTHIER, Zélie, rue des Pyrénées, n° 243, à Paris;
- A Néroux, Marie, rue Mouffetard, nº 42, à Paris;
- A Vény, Louise, à Brive, Corrèze;
- A la dame veuve Tasset, au Petit-Quevilly, Seine-Inférieure;
 - A TRENCA, Clotilde, à Chambéry. Savoie.

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Treize médailles de cinq cents francs:

- A la dame Collicard, à Theys, Isère;
- A LEYGOUTE, Marguerite, à Catus. Lot;
- A Colomb, Jeanne-Marie, à Segonzac, Corrèze;
- A Grandbarbe, Marguerite-Adeline. à Nancy, Meurthe-et-Moselle;
 - A la dame veuve Domengie, à Bergerac, Dordogne;
 - A Deléglise, Marie, à Saint-Jean-de-Maurienne, Savoie;
 - A la dame Tissier, faubourg Saint-Martin, nº 69, à Paris;
 - A Conrad, Marie-Virginie, à Nancy, Meurthe-et-Moselle;
 - A la dame Redureau, à la Varenne, Maine-et-Loire;
 - A la dame Gérard, à Fontaine-à-l'Ane, Haute-Saône;
 - A FLEURANT, Marthe, à Marseille, Bouches-du-Rhône;

Aux trois sœurs Bertrand (Henriette, Hortense, Émilie), à Nantes, Loire-Inférieure;

A Sarcelle , Rose , à Arbigny-sur-Varennes , Haute-Marne.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à Bègue, *Moïse*, à Saint-Pierre, *Ile de la Réunion*.

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de trois cent cinquante francs, est décerné à la dame Perrin, à Regnévelle, Vosges.

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à Le Mat, *Esprit*, à Roscoff, *Finistère*.

PRIX CAMILLE FAVRE.

Ces médailles, de la valeur de cinq cents francs, sont attribuées :

A Nabonnand, Catherine, à Montbrison, Loire;

A la dame Poulet, à Wittel, Vosges;

Aux époux Рібот, à Saint-Victurnien, Haute-Vienne;

A Hillion, Marie, à Saint-Brieuc, Côtes-du-Nord.

- A Forge. Augustine-Louise, à Saint-Venant, Pas-de-Calais;
- A MOYEUVRE, Anne-Barbe, à Aucourt, Meuse.
- A Masson. Joséphine, à Toul, Meurthe-et-Moselle;
- A Baron. Henriette, rue Victor-Hugo, nº 12, à Montrouge, Seine;
 - A Alibran, Louise, à Savenay, Loire-Inférieure;
 - A LAFFITTE, Jeanne, à Saint-Jean-de-Luz, Basses-Pyrénées,
 - A RICHARD, Mariette, à Nantes, Loire-Inférieure;
 - A la dame Vincent, à Biches, Nièvre;
 - A Fougères, Noémi, à Limoges, Haute-Vienne;
 - A la dame veuve RIBALET, à Angers, Maine-et-Loire;
 - A Huchet, Justine, à Gevezé, Ille-et-Vilaine;
 - A Isaac, Lise-Adèle, à Fécamp, Seine-Inférieure;
 - A Montchal, Fanny, à Étoile, Drôme;
 - A la dame veuve Coolen, à Audruicq. Pas-de-Calais;
 - A Arlabosse, Marie, dite Myounel. à Aurillac, Cantal;
 - A Trillon, Ernestine, à Moulins. Allier;
 - A Le Ray, Eugénie, à Loudéac, Côtes-du-Nord;
 - A Lampre, Catherine, à Jaleyrac, Cantal;
 - A TREUFFET, Marie, rue Riquet, nº 68. à Paris;
 - A Masson, Noémi, à Viéville, Haute-Marne;
- A DEGOURNAY, Élisa, à Neulley, rue de l'Église, n° 24, Seine;
 - A la dame Huneau, à Dugny, Seine;

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de quatre cent cinquante francs, est décerné à Poissonnier, Jean-Louis, à Cannes, Alpes-Maritimes.

PRIX LELEVAIN

(A UNE PERSONNE DE PARIS).

Ce prix, de la valeur de quinze cents francs, est partagé ainsi qu'il suit :

Mille francs à Houllier, Lucile, rue Blomet, n° 1, à Paris; Cinq cents francs à Gensse, Émile-Victor-Gustave, rue Boulard, 35, à Paris.

PRIX ÉMILE ROBIN.

Ce prix, de la valeur de mille francs, est décerné à Adenis, Louise, rue de Cléry, n° 54, à Paris.

PRIX LANGE.

Ce prix, de la valeur de quinze cents francs est partagé ainsi qu'il suit :

Mille francs à Denquin, Frédéric-Florentin, à Bourbourg-Campagne, Nord.

Cinq cents francs à Latour, Jeanne, à Arreau, Hautes-Pyrénées.

PRIX BUISSON.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est partagé également entre Leleu, *Marie-Virginie-Émilie*, rue de la Pompe, n° 146, à *Paris*; et Campbell, *Élisa*, rue Greuze, n° 31, à *Paris*.